



CFN EXPRESS

Mars 2023



Cher membre bonjour

Vous trouverez dans ce CFN Express quelques informations concernant la vie du cercle.

1) Compte rendu du CA du 3 mars 2023

Point 1 : Approbation du compte rendu du CA du 2 septembre 2022

Le compte rendu est adopté à l'unanimité.

Point 2 : Nancy Expo Bourse 2023

En complément des infos communiquées par mail le, il a été décidé:

Gestion des caisses ENTREES et BAR:

Caisse ENTREE:

Equipes de 2 personnes, formées par le Trésorier, relevées toutes les 2 heures (Un Planning sera établi).

Missions : -Gérer les liquidités. A chaque relève le bilan caisse sera effectué par l'équipe sortante et validé par le Trésorier

- Distribuer les TICKETS et les BRACELETS. Toute personne présente dans la salle sera porteuse d'un bracelet :

VERT pour les EXPOSANTS, BOURSIERS, ARTISANTS, COMMERCANTS

ROUGE pour les VISITEURS DU SAMEDI (>12 ans)

BLEU pour les VISITEURS DU DIMANCHE (>12 ans)

JAUNE pour les VISITEURS DE MOINS DE 12 ANS (Samedi et Dimanche)

Les membres ORGANISATEURS du CFN auront un badge NOMINATIF

Restauration

Un traiteur retenu par Jacques NUSSLI proposera:

Samedi midi et dimanche midi: PLAT DU JOUR à 7€, complété d'un fromage et d'un dessert: **Tarif 12€ hors boissons**

Samedi soir : REPAS DE L'AMITIE à 8€ complété d'un fromage et d'un dessert: **Tarif 16€ hors boissons**

Sameidi de 11h à 12h : Apéritif offert pour l'inauguration, Repas servi de 12h à 13h00: Ouverture public 13h30

Apéritif offert avant le repas de l'amitié

Fiches de Pré-inscription

Elles ont été présentées

La fiche BOURSIERS, ARTISANTS, COMMERCANTS sera disponible sur le site internet du CFN

La fiche EXPOSANTS sera envoyée par email aux exposants retenus

Point 3 : Préparation AG du 25 mars 2023

Ordre du jour (rapport moral et financier, les modifications du règlement intérieur, les membres arrivées ou partis en 2022, le site internet, les projets pour 2023, l'élection des membres du comité et la constitution du bureau, ...)

Préparer liste des candidats, liste d'émargement des présents, liste des votants, matériel de vote, pouvoir

CFN EXPRESS

Point 4 : Projet de modification du Règlement intérieur

Au vu des décisions du CA du 2 septembre 2022 (Point4), il sera proposé au vote lors de l'AG du 25 mars 2023 les modifications suivantes:

1) Insertion d'un paragraphe après le premier paragraphe dans l'article 7 : Cotisation

Après concertation, cette modification concernant la modulation de la cotisation en fonction de la distance de résidence pouvant générer des inégalités est abandonnée

2) Second paragraphe de l'article 7 commençant par "Les membres s'engagent" complété après "inappropriés" par: , et à respecter un devoir de discrétion durant leur adhésion et au delà.

La modification est validée et sera soumise au vote lors de l'AG

3) Insertion d'un paragraphe dans l'article 8 après le paragraphe commençant par "La démission"

Dans le cas où la démission s'accompagne de gestes ou de propos pouvant motiver une procédure d'exclusion, le Président a le pouvoir de refuser cette démission et de déclencher la procédure d'exclusion prévue à l'article 8. Une nouvelle demande d'adhésion d'un membre radié suite à une exclusion doit être validée par un vote du conseil d'administration.

La modification est validée et sera soumise au vote lors de l'AG

4) Insertion d'un paragraphe supplémentaire dans l'article 6

L'association adhère au Contrat d'Engagement Républicain défini par le décret n°2021-1947 du 31/12/21. Un exemplaire signé du Président est affiché au local. Les membres s'engagent sans réserve à le respecter. Cet engagement est contracté par le paiement de la cotisation annuelle. Pour les nouveaux membres il est contracté par la signature du bulletin d'adhésion.

La modification est validée et sera soumise au vote lors de l'AG

Point 5 : Site internet du club

Suite à la présentation de Jean Marie GILLES, le CA adopte à l'unanimité la proposition de passer au forfait "PRO" à 90,00€ par an, pour bénéficier de fonctions supplémentaires, en particulier la possibilité pour des extérieurs de renseigner directement des formulaires: (Fiche de pré-inscription NEB 23 en l'occurrence).

Administration du site

Le CA nomme Jean Marie Gilles 1er administrateur du site et Thierry Cocquart second administrateur. En l'absence de Jean Marie, il sera le seul à pouvoir intervenir et apporter une modification sur le site.

Point 6 : Investissements dans du matériel de MFAO (Modelisme Ferroviaire Assisté par Ordinateur) sous la responsabilité d'une équipe dédiée

Investissement dans une découpeuse laser

Michel Sauvage présente différents devis de découpeuse laser à diode ou CO2.

Le CA vote l'accord de principe pour l'acquisition par le CFN d'une découpeuse laser au CO2. Le choix de la machine se fera après démonstrations.

Suite aux réserves émises par le Président et motivant son désaccord, (responsabilité, fragilité, complexité d'utilisation,...), le CA décide que:

- 2 responsables formés, seront nommés. Aucun membre n'aura accès sans la présence d'un responsable
- La machine sera installée dans une enceinte fermée à clé, protégée de la poussière et tempérée (Michel Sauvage se chargera de sa confection). Les frais sont à la charge du CFN.
- Des formations seront dispensées aux membres utilisateurs.

CFN EXPRESS

Point 7 : Repas du cinquantenaire

Le repas Annuel prévu le 1er avril est annulé au profit du repas du Cinquantenaire du CFN.

Il pourrait se dérouler au cours d'un voyage touristique. Le CFN prendra en charge le repas des membres et des conjoints.

2 propositions de voyage sont émises : Train de la Doller, ou Train du Rhin.

M Sauvage se renseigne sur les possibilités de restauration sur ces 2 sites

Point 8 : Nouvelle vente de matériel avec la procédure sous enveloppe

Le projet est abandonné, les matériels restants pourraient être vendus à NEB23

Point 9 : Calendrier 2023

Mars 2023: Ouverture le vendredi soir (3, 10, 17, 31) **sauf le 24.** Ouverture **samedi 25**

Dates à retenir : Le **3**: Conseil d'administration du CFN

Le **25** : Assemblée générale du CFN

Avril 2023: Ouverture le vendredi soir (7, 14, 21) **sauf le 28.** Ouverture **samedi 29**

Dates à retenir : Selon la météo, l'ouverture les vendredis et samedis pourra être envisagée

Reprise des Ateliers du CFN suivant un calendrier à déterminer.

Novembre 2023: Les **18** et **19** : **NEB 2023**

Point 10 : Questions diverses

Jean François Gaudel propose l'achat d'une étagère adaptée pour ranger les caisses d'outillage et outillages fournis gracieusement par un membre du CFN. Projet accepté, JF Gaudel se charge de l'achat.

Point 11. : Lecture et approbation des comptes 2022

Jean François Meyer présente le BILAN FINANCIER 2022. Celui-ci n'appelle aucune remarque du Trésorier et du CA.

Le bilan est approuvé et sera présenté au vote de l'AG.

Le Trésorier présente l'état des comptes au 03 mars 2023

Point 12. : Prochaine réunion du conseil d'administration

La date est fixée le, Vendredi 02 juin 2023 à 21h00

2) Assemblée Générale du 25 mars 2023

Si vous n'êtes pas disponible, pensez à vous faire représenter en envoyant un Pouvoir.

Rappel: La fin du délai pour s'acquitter de la cotisation 2023 est fixée au **25 mars, ouverture de l'AG.**
Conformément au règlement intérieur tout membre qui ne sera pas à jour de cotisation à l'ouverture de l'AG sera radié de l'association.

Info: Si vous ne recevez pas les envois par messagerie, vérifiez que nous disposons de la bonne adresse email,
vérifiez également vos "courriels indésirables"

Bonne lecture, et à bientôt